

Les organisations de défense des droits de l'Homme et la société civile demandent à la communauté internationale d'agir de façon immédiate pour prévenir le transfert d'ambassades étrangères à Jérusalem, en respect avec le droit international

Date : 10 mai 2018

Les Etats-

e américaine à national.

r et neuf contre, la

résolution 11995, déclarant toute mesure qui vise à modifier le caractère de Jérusalem nulle et non avenue. Cette résolution « affirme que toute décision ou action qui visent à altérer le caractère, le statut ou la composition démographique de la

résolutions applicables du Conseil de Sécurité », et appelle les « ques dans la Ville Sainte de Jérusalem, en application de la résolution 478 (1980) du Conseil »¹. Malgré la condamnation internationale de la n prévoyant ion israélienne de

Jérusalem.

nt la résolution 181 (29 Novembre

ication

² des Territoires Occupés, constituant dès

2(4) de la Charte des Nations Unies² interdit pourtant l'annexion de tout territoire. Par ailleurs, la résolution 252 (1968) du Conseil de Sécurité des Nations Unies déclare que « toutes les mesures et dispositions législatives et administratives prises par Israël, y à modifier le statut juridique de Jérusalem sont non valides et

ne peuvent modifier ce statut

me Convention de Genève aux Territoires Occupés, y compris à

Jérusalem-Est. Par exemple, la résolution 446 (1979) du Conseil de Sécurité des Nations Unies demande à Israël, en tant que Puissance Occupante, « statut juridique et le caractère géographique des territoires

arabes occupés depuis 1967, y compris Jérusalem, et influencerait sensiblement sur leur composition démographique ». Par conséquent, la rec ion israélienne de Jérus

l'autodétermination du peuple palestinien occupé.

En reconnaissant Jérusalem com -

m, les

Etats-Unis approuvent et légitiment les politiques et mesures israéliennes visant à priver les Palestiniens de leurs droits fondamentaux, politiques et mesures constitutives de graves violations du droit international et de crimes internationalement reconnus. Un tel acte consolide par

américaine de déplacer son Ambassade le 14 mai

oires Occupés. La déclaration américaine et le subséquent transfert de

-Unis, tenus par de nombreuses résolutions

contraignantes du Conseil de Sécurité des Nations Unies. Les Etats-Unis doivent revenir sur leur reconnaissance de Jérusalem

-Unis violent leur obligation

de prendre des mesures concrètes visant à cesser

-Unis, discrédités dans leur rôle

A la lumière de ces constatations, les organisations ci-dessous mentionnées demandent aux institutions internationales et à la s

Territoires Palestiniens Occupés. La communauté internationale doit continuer à condamner, le plus fermement possible, la

¹ Nations Unies, 'General Assembly Overwhelmingly Adopts Resolution Asking Nations Not to Locate Diplomatic Missions in Jerusalem' (21 December 2017), <https://www.un.org/press/en/2017/ga11995.doc.htm>

² Article 2(4) de la Charte des Nations Unies : « Les Membres de l'Organisation s'abstiennent, dans leurs relations internationales, de recourir à la menace ou à l'emploi de la force, soit contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout État, soit de toute autre manière incompatible avec les buts des Nations Unies. ». L'article 47 de la Quatrième Convention de Genève protège en particulier le peuple occupé contre « l'annexion par (la Puissance Occupante) de tout ou partie du territoire occupé. »

déclaration des Etats-Unis et le transfert de son Ambassade. Les associations signataires appellent les Etats à dénoncer et à résister à toute ten

posi

un term

un t

sur leur

re

ël mette

onal,

Organisation signataires :

Palestinian Human Rights Organisational Council (PHROC):

- Al-Haq, Law in the Service of Man
- Al Mezan Center for Human Rights
- Aldameer Association for Human Rights
- Palestinian Centre for Human Rights (PCHR)
- Defence for Children International - Palestine (DCI-Palestine)
- Jerusalem Legal Aid and Human Rights Center (JLAC)
- Addameer Prisoner Support and Human Rights Association
- Ramallah Center for Human Rights Studies
- BADIL Resource Center for Palestinian Residency and Refugee Rights
- Center for Defense of Liberties and Civil Rights - Hurryyat
- The Independent Commission for Human Rights (ICHR) observer member

Palestinian Non Governmental Organisations Network (PNGO Network)

Civic Coalition for Palestinian Rights in Jerusalem (CCPRJ)

Community Action Centre (Université d'Al-Quds)